



DIPLOMES DE LA FEDERATION DES ECOLES CHENG MAN CHING

Nos diplômes ne viennent pas remplacer les brevets et diplômes permettant d'enseigner contre rémunération délivrés par la FFWAEMC seule entité reconnue par le Ministère des Sports pour cette mission, et les autres Fédération habilitées à délivrer les diplômes et certificat d'enseignement contre rémunération (CQP, BE/DEJEPS etc.).

L'objet de nos diplômes a pour buts :

- 1. D'attester la qualité et les compétences des professeurs membres de notre Fédération des Écoles Cheng Man Ching, enseignant notre style en France.**
- 2. D'inciter à rechercher, préserver et persévérer dans les principes, les propriétés caractérisant notre style.**
- 3. De promouvoir une qualité de transmission s'inscrivant dans le respect de l'héritage de maître Cheng Man Ching et de la lignée découlant de sa transmission.**

Les candidats seront soumis à un examen devant jury qui examineront leurs compétences et connaissances du Taichi Chuan style CMC.

N.B : Les variations de la forme CMC (37pas) issues de William C.C.Chen et Huang Sheng Shyan sont acceptées.

Les diplômes se déclinent en 3 degrés :

- 1. Instructeur**
- 2. Instructeur-Sénior**
- 3. Maître-Instructeur**

Les professeurs qui, à la date de la création de nos diplômes le 30 mai 2009, sont déjà responsables d'une école ont d'office le 1^{er} degré. Les futurs postulants devront obligatoirement passer l'examen.

Les candidats seront évalués attentivement, en 1^{er} lieu sur la présentation de leur forme, ce qui permettra d'apprécier leur compréhension du Taichi Chuan, dont les notions de:

- substantiel/insubstantiel, simple poids, enracinement, alignement
- les « mains de la belle dame »
- la posture du dos
- la douceur

Puis, ils seront évalués sur leur présentation de l'épée (Taichi Jien) sur :

- la fluidité, la stabilité
- la conscience des tranchés, coupés, bloqués, pointés, piqués
- conscience de l'arme et l'unité avec l'épée
- la clarté de la forme



Voici les conditions requises par niveau :

I. Instructeur :

Requis : 5 ans minimum de pratique ou d'enseignement comme assistant.

Compétences :

- forme 37 pas
- Taichi Jien (épée)
- Tui Shou double avec les 8 portes et Dalu
- Connaissance du lignage CMC

II. Instructeur-Sénior :

Requis : 10 ans minimum d'enseignement.

Compétences :

- Forme 37 pas, Taichi Jien, San Shou.
- Compréhension et connaissance du Taichi Chuan :
 - Être capable de déraciner quelqu'un avec Jing (sans force, Li).
 - Circulation du Chi.
- Maîtriser la forme en tant qu'art martial :
 - Connaissance des applications martiales et des Jing.
 - Être capable d'émettre la puissance interne (Fa Jing).

III. Maître-Instructeur :

Requis : Au-delà de 10 ans d'enseignement.

La maîtrise est un processus de longue haleine, demandant une profonde transformation et mutation de soi.

Ce 3^{ème} niveau est donc très exigeant quant au travail personnel sur soi-même, concernant les qualités interpersonnelles mais, avant tout, sur la profondeur d'être.

Le/la candidate sera considéré(e) non seulement pour ses qualités de Taichi en tant qu'artiste martial(e), mais aussi sur ses qualités de transmissions, ses capacités à former des instructeurs de qualité et surtout au regard de ses qualités d'être, son Wu De et DaoDe (chemin de transparence, d'éthique, de clarté, d'intégrité et de sagesse).